

LES CONDITIONS ET RÈGLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS



LES PAPIERS ET LES CARTONS

PLIÉS OU PRESSÉS:

- les sacs en papier
- le papier / le carton protecteur de l'emballage
- les catalogues, les tracts et les brochures
- les journaux et les magazines
- les cahiers et les livres
- le papier sulfite d'emballage
- le papier de bureau



LES MÉTAUX ET LES MATIÈRES PLASTIQUES

VIDES, PRESSÉS, AVEC LE BOUCHON DÉVISSÉ:

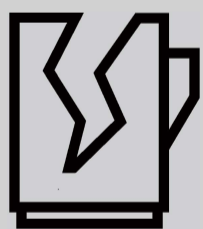
- les bouteilles et les emballages en plastique
- les sacs et les sacs de caisse en plastique, une feuille d'aluminium
- les couvercles de bocaux et les capsules
- les canettes de soda et les boîtes de conserve
- les emballages multimatériaux (par exemple: les briques de lait et de jus)
- les gadgets et les jouets en plastique



LE VERRE

VIDES, SANS BOUCHON:

- les emballages des produits cosmétiques (s'ils ne sont pas fabriqués à partir de matières premières solidement intégrés)
- les bouteilles et les bocaux



LES DÉCHETS MÉLANGÉS

TOUS LES DÉCHETS RESTANT APRÈS LE TRI:

- les mouchoirs déjà usés et l'essuie-tout
- la céramique, la porcelaine, les miroirs
- le papier peint
- les serviettes hygiéniques, les couches
- les déchets de viande, les os, les arêtes
- les emballages en polystyrène (par exemple: des appareils ménagers / de télévision / électroménager etc.)
- le papier graissé et très sale



BIO

- des déchets et des épluchures de fruits et légumes
- les résidus de nourriture
- le marc de café et des feuilles de thé
- des coquilles d'œufs